

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU  
**02 avril 2019**  
À 20H30

## Etaient présents :

- |   |                     |    |                      |
|---|---------------------|----|----------------------|
| 1 | Loïc BARBIER        | 7  | Sophie LEBOSSÉ       |
| 2 | Sophie GRINEISER    | 8  | Jean-Luc JOUANIGOT   |
| 3 | Jean-Luc LECOMTE    | 9  | Daniel BEAUDOUX      |
| 4 | Françoise COUTAND   | 10 | Céline BESNARD       |
| 5 | Dominique TIERCELIN | 11 | Sandrine CHANTHARASY |
| 6 | Michel FISSEAU      |    |                      |

**Absent excusé:** Béatrice GALLET.

**Absents :** Jean-Claude GUEZENNEC, Frédérique PERBOST, Eric HAMEAU, Thierry NICOLAS, Gaëtan LE GAC.

*Madame Françoise COUTAND est élue secrétaire de séance.*

*Le compte rendu de la dernière réunion de conseil ne fait l'objet d'aucune observation il est adopté à l'unanimité des membres présents.*

## ORDRE DU JOUR :

- 1) Vote des taux d'imposition 2019,
- 2) Subventions et participations 2019,
- 3) Budget primitif 2019,
- 4) Demande de subvention DSIL pour les travaux à l'école élémentaire,
- 5) Questions diverses.

## **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019**

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des membres présents VOTE les taux des trois taxes, sans augmentation soit :

- ▶ Taxe d'habitation 14.21 %
- ▶ Taxe foncière (bâti) 20.15 %
- ▶ Taxe foncière (non bâti) 32.62 %

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation du taux (N-1)	Produit voté par le Conseil municipal
Taxe d'habitation	1 601 000 €	14,21%	/	227 502 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 259 000 €	20,15%	/	253 689 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	88 200,00 €	32,62%	/	28 771 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 948 200 €</b>			<b>509 962 €</b>

## SUBVENTIONS 2019

### ARTICLE 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations

ABEM	3 000,00 €
AMICALE POMPIERS	690,00 €
APPEL STE MARIE	450,00 €
ASHB - HANDBALL	2 000,00 €
ASTB - TENNIS DE TABLE	270,00 €
AS SPORTIVE COLLEGE	230,00 €
ATMB - TRAVAUX MANUELS	180,00 €
CLUB ATLETISME	420,00 €
COLLEGE - FOYER SOCIO EDUCATIF	450,00 €
COMITE DES FETES	4 500,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE - COOPERATIVE	1 340,00 €
ECOLE MATERNELLE - COOPERATIVE	1 410,00 €
DOJO - JUDO	330,00 €
FNACA	100,00 €
FCB - FULL CONTACT	300,00 €
GV	450,00 €
HAMECON BREZOLLIEN - PECHE	500,00 €
HARMONIE	2 500,00 €
JSP	700,00 €
OGEC STE MARIE	240,00 €
TAEBO PUNCH	390,00 €
TCB - TENNIS	1 590,00 €
USB - FOOTBALL	3 900,00 €
AFM TELETHON	45,00 €
CEDREL	50,00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	70,00 €
	<b>26 105,00 €</b>

ARTICLE 65738 – Subvention aux organismes publiques

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS INTERCONSULAIRE DE L'EURE VAL DE REUIL	45,00 €
MFR CFA NOGENT LE BERNARD	45,00 €
	<b>90,00 €</b>

ARTICLE 6281 – Concours cotisations diverses

CAUE	120,00 €
	<b>120,00 €</b>

**BUDGET PRIMITIF 2019**

Fonctionnement dépenses

Chapitre	BP 2019
011 - Charges à caractère général	1 364 970
012 - Charges de personnel et frais assimilés	774 880
042 - Opérations d'ordre entre sections	6 382
023 - Virement à la section d'investissement	255 000
65 - Autres charges de gestion courante	220 900
66 - Charges financières	21 000
67 - Charges exceptionnelles	2 600
	<b>2 645 732</b>

Fonctionnement recettes

Chapitre	BP 2019
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 186 259.67
013 - Atténuations de charges	4 000
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	118 621.13
73 - Impôts et taxes	681 000
74 - Dotations, subventions et participations	618 850
75 - Autres produits de gestion courante	30 500
76 - Produits financiers	1.20
77- Produits exceptionnels	6 500
	<b>2 645 732</b>

Investissement dépenses

Chapitre	BP 2019
20 - Immobilisations incorporelles	2 030
204 - Subvention d'équipement versées	45 000

<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	406 074.14
<b>16 - Emprunt et dettes assimilées</b>	59 300.01
<b>001 - Solde d'exécution négatif</b>	193 424.85
	<b>705 829</b>

### Investissement recettes

Chapitre	BP 2019
<b>13 - Subventions d'investissement</b>	49 000
<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>	48 000.01
<b>1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	347 446.99
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	255 000.00
<b>040 - Opérations d'ordre entre sections</b>	6 382
	<b>705 829</b>

VOTE : PRESENTS 11 - VOTANTS 11 - POUR 11 - CONTRE 0 - ABSTENTION 0

## DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES TRAVAUX A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES REMPARTS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser des travaux à l'école élémentaire afin d'assurer, entre autres la sécurité du bâtiment et des enfants.

Afin de prévenir toute intrusion malveillante, la commune envisage d'installer des volets roulants à toutes les fenêtres qui en sont actuellement dépourvues.

Afin d'assurer la sécurité des enfants, le système de désenfumage, actuellement défectueux, doit être refait.

Enfin, une partie de la toiture n'est plus étanche et doit être refaite.

**Le coût de ces différents travaux est estimé à 52 057.70 euros HT.**

Installation de volets roulants électriques sur l'ensemble des fenêtres : 17 248.70 € HT

Travaux de couverture : 29 055 € HT

Installation d'un système de désenfumage : 5 754 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** la dotation de soutien à l'investissement des communes
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	52 057.70 € HT soit	<b>62 469.24 € TTC</b>
Subvention FDI 30%	15 617.31 €	
Subvention DETR 30%	15 617.31 €	
<b>Subvention DSIL 20%</b>	<b>10 411.54 €</b>	
Autofinancement	10 411.54 HT€ soit	<b>12 493.85 € TTC</b>

Dans le cadre de la thématique « Mise aux normes et sécurisation des équipements publics » l'assemblée délibérante sollicite la dotation de soutien à l'investissement des communes pour la réalisation de ce projet.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE 1/3

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le projet de travaux d'éclairage public préparé, à la demande de la commune, par ENERGIE Eure et Loir.

### **Renouvellement des installations existantes dans diverses rues en trois tranches**

Il est à remarquer que les interventions prévues en matière d'éclairage public s'inscrivent dans une politique d'efficacité énergétique et de maîtrise de la consommation d'énergie.

En l'état, ces travaux prévoient en effet le remplacement des installations énergivores existantes par des installations équipées de lampes à basse consommation de type LED.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **DECIDE** de faire réaliser par ENERGIE Eure et Loir les travaux de renouvellement des installations existantes tranche N°1 selon le plan de financement suivant :

#### Tranche n°1

<i>Coût estimatif HT des travaux</i>	<i>Prise en charge par ENERGIE Eure et Loir</i>		<i>Contribution de la commune de Brezolles</i>	
<b>44 800 €</b>	<b>40%</b>	<b>17 920 €</b>	<b>60%</b>	<b>26 880 €</b>

Le versement de la contribution financière de la commune interviendra, après la réalisation des travaux, sur présentation d'un titre de recettes émis par ENERGIE Eure et Loir.

## QUESTIONS DIVERSES

### VENTE PARCELLES SA HLM LA ROSERAIE

En accord avec la SA HLM LA ROSERAIE, trois maisons situées rue du tramway vont être bornées et les terrains seront cédés à la Roseraie dès l'attribution de nouvelles références cadastrales.

### CHEMIN DU BOISSARD

Les propriétaires du chemin d'accès à la propriété « du Boissard » ont proposé à la commune de Brezolles d'acquérir ce chemin à l'euro symbolique, charge ensuite à la commune de l'entretenir. L'ensemble des membres présents refuse cette proposition.

### FISSEAU Michel

Souhaite connaître l'état d'avancement des travaux à l'EHPAD. Le projet est toujours en cours d'étude.

Aimerait que les poubelles de voiries soient changées rue du 19 mars et rue de Paris. C'est prévu, elles seront changées petit à petit.

### JOUANIGOT Jean-Luc

Signale l'état de délabrement de l'abri bus rue du Tramway. Celui-ci sera déplacé et par conséquent changé après les travaux du rond-point.

### COUTAND Françoise

Informe l'assemblée que la chasse aux œufs aura lieu cette année le lundi 22 avril dans le parc Saint André.

### GRINEISER Sophie

Informe l'assemblée de l'organisation d'animations sportives la dernière semaine de juillet.

### BESNARD Céline

Souhaite connaître la date de commencement des travaux de construction du rond-point ; les travaux devraient débuter en juin comme précisé par le Conseil Départemental.  
La séance est levée à 21h30.